

Information

Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.

Suite à l'absence de quorum lors de la réunion du comité syndical du 17 novembre 2025 et conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra le :

Vendredi 21 novembre 2025, à 14h30
Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins
05230 CHORGES

Conformément au règlement intérieur, cette réunion est proposée **en présentiel ou en distanciel**, les éléments de connexion via un lien teams seront adressés sur demande. Les votes se feront au scrutin public organisé par appel nominal des délégués du comité syndical en visioconférence.

L'ordre du jour est le suivant :

I. Affaires Générales

- 1.1. Approbation du compte rendu du comité syndical du 16 septembre 2025

II. Ressources Humaines

- 2.1. Mise à disposition d'un véhicule au Président
- 2.2. Attribution d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile
- 2.3. Adhésion au contrat groupe assurance statutaire

III. Finances

- 3.1. Définition des tarifs pour une incitation tarifaire de l'utilisation des bornes de recharges pour véhicules électriques rechargeable situées sur l'aire de covoiturage de Baratier
- 3.2. Modification des participations communales
- 3.3. Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 3.4. Renonciation à la prescription quadriennale pour permettre le remboursement d'une retenue de garantie
- 3.5. Décision modificative n°4 – budget général Territoire d'énergie Hautes-Alpes
- 3.6. Débat d'Orientations Budgétaires - budget général pour l'année 2026
- 3.7. Débat d'Orientations Budgétaires - budget annexe Eborn pour l'année 2026

- 3.8. Débat d'Orientations Budgétaires - budget annexe Réseau de chaleur pour l'année 2026
- 3.9. Débat d'Orientations Budgétaires - budget annexe Production énergies renouvelables pour l'année 2026
- 3.10. Affectation d'une fraction des produits des taxes intérieures sur la consommation finale d'électricité (TICFE) 2025 au budget annexe Eborn et reversement d'une fraction des produits des taxes intérieures sur la consommation finale d'électricité (TICFE) aux adhérents de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

IV. Transition énergétique

- 4.1 Réseau de chaleur – lancement de la phase maîtrise d'œuvre du réseau de chaleur de Saint Jean Saint Nicolas
- 4.2 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique tripartite pour la construction d'une centrale de production d'électricité d'origine renouvelable sur un bâtiment utilisé par le SDIS de GAP
- 4.3 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique tripartite pour la mise en place d'une borne de recharge pour véhicule électrique sur le parking des locaux utilisés par le SDIS de GAP
- 4.4 Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique pour la construction d'une centrale de production d'électricité d'origine renouvelable avec la Régie communale des remontées mécaniques de Réallon
- 4.5 Avenant au bail synallagmatique pour une opération d'autoconsommation collective avec la commune de Réallon

V. Questions Diverses

- 5.1. Retour sur le Rendez-vous des énergies
- 5.2. Retour sur les rencontres des collèges territoriaux
- 5.3. Commission hydrogène

Le Président,
Jean Claude DOU

Le 17-11-25

